



*Le + syndical*

**Économie, Finances**

**Fédération CFE-CGC  
des MEF**

Immeuble Turgot – Télédock 909  
86/92 allée de Bercy  
75012 PARIS

Tél. : 01 53 18 00 69 – Fax. : 01 53 18 01 95  
Mél. : [federation-cgc@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:federation-cgc@syndicats.finances.gouv.fr)  
Site : <http://www.cgc-finances.info/>

**COMPTES FINANCIERS**

**DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS CFE-CGC  
DES MEF**

**AU 31/12/2021**

**SIREN 444 962 443**

## BILAN au 31/12/2021

Actif	2021			N-1	Passif	2021	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net			
<b>Actif immobilisé (I)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	Fonds syndicaux	29 360,21 €	29 360,21 €
Actif incorporel	0,00		0,00 €	0,00 €	Réserves	7 230,74 €	0,00 €
Actif corporel	1 000,00	1 000,00	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau	0,00 €	-573,77 €
Actif Financier	0,00		0,00 €	0,00 €	Résultat	5 245,15 €	7 804,51 €
					<b>Total (I)</b>	<b>41 836,10 €</b>	<b>36 590,95 €</b>
<b>Actif circulant (II)</b>	<b>2 156,00</b>		<b>2 156,00 €</b>	<b>2 092,00 €</b>	<b>Provisions (II)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Stock et fournitures	2 000,00	0,00	2 000,00 €	2 000,00 €	<b>Fonds dédiés (III)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Avances et acomptes versés	0,00		0,00 €	0,00 €			
Créances	156,00		156,00 €	92,00 €			
					Dettes d'exploitation	93,10 €	1 000,00 €
<b>Disponibilités (III)</b>	<b>39 773,20</b>		<b>39 773,20 €</b>	<b>34 498,95 €</b>	Dettes diverses	0,00 €	0,00 €
					<b>Total (IV)</b>	<b>93,10 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Comptes de régularisation (V)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total (I+II+III+IV)</b>	<b>42 929,20</b>	<b>1 000,00</b>	<b>41 929,20 €</b>	<b>36 590,95 €</b>	<b>Total (I+II+III+IV+V)</b>	<b>41 929,20 €</b>	<b>36 590,95 €</b>

Le résultat comptable comprend le résultat définitivement acquis sur l'exercice. Le résultat comptable ne pouvant être distribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel sur celui-ci, le résultat positif est appelé "excédent" et le résultat négatif "déficit". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou du déficit.

### 1) Actif immobilisé :

Ce poste demeure inchangé.

### 2) Stock :

Aucune variation de stock n'a été constatée.

### 3) Créances :

Les syndicats CGC directionnels DGCCRF, Centrale et CAP DGFIP restaient redevables de leurs cotisations 2021 au 31/12/2021 pour respectivement 78 €, 52 € et 26 €. Les sommes dues par la CGC Centrale et CAP DGFIP ont été acquittées début 2022. La DGCCRF n'a toujours pas régularisé sa situation à ce jour.

### 4) Disponibilités :

La trésorerie est répartie entre les sommes figurant au solde du compte courant bancaire pour 5 595,05 € et celles sur le livret A pour 34 178,15 €.

### 5) Report à nouveau (RAN):

Ce compte qui était débiteur du fait des déficits constatés sur les exercices antérieurs est soldé au 31/12/2021 du fait de l'affectation lors du bilan d'ouverture de l'excédent de 2020, d'abord sur le report à nouveau débiteur afin de l'apurer, puis le solde en réserves.

## 6) Résultat comptable :

Un résultat excédentaire de 5 245,15 € est constaté au terme de 2021, contre 7 804,51 € en 2020, soit une baisse d'environ 1/3. Cette baisse s'explique par une augmentation sur 2021 des charges externes, d'environ + 1 600 €, suite à la reprise des réunions en présentiel, et par le fait qu'un produit exceptionnel de 1 000 € avait été comptabilisé en 2020.

Pour l'exercice 2022, il est proposé d'affecter l'excédent 2021 de 5 5 245,15 € en report à nouveau créditeur. En l'absence de RAN 2021 créditeur, qui aurait pu être affecté en réserves, ces dernières ne sont pas impactées.

## 7) Dettes d'exploitation :

Il s'agit de sommes non remboursées au 31/12/2021 à L. IZING et F. DUPONT.

Le montant de 25,50 € dû à L. IZING correspond aux frais de déplacement du BF du 04/10/2021. Et celui dû à F. DUPONT, pour un total de 67,60 €, correspond à plusieurs achats engagés sur ses deniers personnels : fournitures administratives, frais de réception pour réunion de permanents, chocolats offerts en cadeaux de fin d'année au bureau du dialogue social, à l'atelier reprographie et au service du courrier.

Ces montants ont été remboursés en 2022.

## COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2021

	2021	N-1		2021	N-1
<b>Charges d'exploitation (I)</b>	<b>3 300,00 €</b>	<b>1 860,87</b>	<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>8 367,00 €</b>	<b>8 518,00</b>
Achats	12,00 €	232,70	Cotisations	599,00 €	600,00
Autres charges externes	3 288,00 €	1 628,17	Subventions	7 768,00 €	7 768,00
Impôts et taxes	0,00 €	0,00	Autres produits	0,00 €	150,00
Charges de personnel	0,00 €	0,00	Transfert de charges		
Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €	0,00	Reprises des amortissements et provisions		
Autres charges	0,00 €	0,00			
<b>Charges financières (II)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>Produits financiers (II)</b>	<b>178,15 €</b>	<b>147,38</b>
<b>Charges exceptionnelles (III)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>Produits exceptionnels (III)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Engagement à réaliser sur contribution de financement (IV)</b>			<b>Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)</b>		
<b>Total (I+II+III+IV)</b>	<b>3 300,00 €</b>	<b>1 860,87</b>	<b>Total (I+II+III+IV)</b>	<b>8 545,15 €</b>	<b>9 665,38</b>
Solde créditeur : <b>Excédent</b>	<b>5 245,15 €</b>	<b>7 804,51</b>	Solde débiteur : <b>Déficit</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 545,15 €</b>	<b>9 665,38</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 545,15 €</b>	<b>9 665,38</b>

\* A titre purement indicatif, les locaux et les salaires des permanents fédéraux sont pris en charge par le Secrétariat Général.

## 8) Charges d'exploitation :

Elles sont constituées des achats et autres charges externes suivantes :

- Fournitures administratives (duplication clés, gel hydro alcoolique) : 12,00 €
- Abonnement annuel à la revue Acteurs Publics : 210 €
- Frais divers (boîtes chocolats pour BDS, reprographie, courrier) : 48,60 €
- Remboursement des frais de déplacement (AG, BF) : 1 148,44 €
- Restauration (AG, BF, Réunions permanents) : 1 821,80 €
- Frais bancaires : 59,16 €

Lors de son départ en 2020, D. HUON n'ayant pas transmis les codes d'accès au site internet fédéral, les frais d'hébergement du fournisseur NUXIT n'ont pu être renouvelés à l'échéance en mars 2021 et le site n'était dès lors plus accessible. En conséquence, un nouveau site internet, via la version gratuite de Jimdo, a été élaboré dès novembre 2021 par N. GERST.

## 9) Cotisations :

Lors du BF du 28/02/2020, le principe d'une participation forfaitaire des syndicats au budget de la Fédération a été retenu pour un montant de 27,27 € (600/22) par mandat. Cette résolution, non amendée, était donc reconduite pour l'année 2021, en ajustant toutefois le calcul au nombre de mandats actuels, soit 23. De fait, en 2021, la participation forfaitaire s'élève ainsi à 26,08 € (600/23) par mandat.

## 10) Subventions :

Une subvention de 7.768 € a été accordée à notre syndicat par le Secrétariat Général compte tenu de la représentativité obtenue par notre Fédération lors des dernières élections.

A noter l'absence de subvention de la Fédération Services publics en faveur de notre fédération.

## 11) Produits financiers :

Il s'agit de la rémunération du livret A.



En date du 15/06/2022, nos deux vérificateurs (M-C. CARATY et P. DEVILLERS) ont attesté de la régularité et de la sincérité des comptes de l'exercice 2021.



## 12) Informations hors bilan :

A) Equivalent Temps Plein accordé par l'administration :

1) Crédit de temps syndical 2021 en ETP :	17,39
dont Décharges d'activité de service :	8,39
dont Crédits d'heures :	3,99
Solde inutilisé :	5,01

2) Crédit d'heures exceptionnel 2021 en ETP :	1,00
---	------

Répartition du contingent entre les différents syndicats :

Directions	DECHARGE TOTALE en ETP	DECHARGE PARTIELLE en ETP	ASA en ETP
FEDERATION CGC Finances	2,17	0,00	0,00
CGC DGFIP	3,00	0,00	1,85
CGC DGDDI	1,12	0,00	0,10
CGC Centrale	0,00	0,00	0,60
CGC INSEE	0,00	2,10	1,44
CGC DGCCRF	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>12,38</b>	<b>2,10</b>	<b>3,99</b>

B) Moyens mis à disposition de la Fédération CGC Finances par l'administration :

a) Informatique :

- Un mopieur multi-fonctions ;
- Quatre ordinateurs portables nominatifs avec clavier, souris et écran fixe
- Trois ordinateurs portables en libre-service avec clavier, souris et écran fixe

b) Locaux :

La Fédération dispose de locaux au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble Turgot situé à Paris 12<sup>ème</sup>.



**RAPPORT  
DES  
VÉRIFICATEURS AUX COMPTES**

**EXERCICE 2021**

**FÉDÉRATION DES SYNDICATS CFE-CGC  
DES MEF**

15/06/2022  
M.C. CARATY et P. DEVILLERS

**VÉRIFICATION DES COMPTES**  
**DE L'EXERCICE 2021 DE LA FÉDÉRATION CFE-CGC DES MEF**

\*\*\*\*

Ce mercredi 15 juin 2022, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2021 de la Fédération CFE-CGC des MEF.

L'ensemble des documents comptables et pièces justificatives a été présenté.

L'examen de ceux-ci n'appelle aucune observation. Tous les états comptables ont été établis, les reprises correctement effectuées et les soldes des différents comptes tirés.

L'ensemble des produits s'élève à 8 545,15 €, constitués par la subvention SG pour 7 768 €, par les cotisations des syndicats pour 599 € et par les produits financiers pour 178,15 €.

Le total des charges de l'exercice se montant à 3 300,00 €, il en résulte un résultat excédentaire pour l'année 2021 de 5 245,15 €.

A la date de clôture de l'exercice, soit le 31/12/2021, la trésorerie est égale à 39 773,20 €, répartie à hauteur de 5 595,05 € pour le compte courant et de 34 178,15 € pour le livret d'épargne.

Les contrôles opérés ont permis de constater que l'intégralité des recettes et dépenses présentées étaient bien enregistrées dans les écritures comptables.

La comptabilité est tenue en partie double.

L'ensemble des mouvements financiers a bien été comptabilisé.

La vérification des documents de clôture (balance, compte de résultats et bilan) conjuguée avec les pièces justificatives des opérations a permis de constater leur exactitude et leur conformité aux normes en vigueur.

En conséquence, les vérificateurs aux comptes soussignés attestent de la régularité et de la sincérité des comptes présentés.

Toutefois, ils indiquent que la valorisation des stocks est à revoir pour l'année prochaine.

Fait à PARIS, le 15 juin 2022,

Les vérificateurs aux comptes,

Marie-Christine CARATY



Patrick DÉVILLERS

